

Aussi, est-il naturel que, parmi les structures sur lesquelles s'appuie le processus de socialisation des moyens de production engagé par la Révolution, figurent les entreprises qui sont la propriété de l'Etat et qui constituent, en outre l'un des instruments directs de l'action que cet Etat mène dans le domaine économique. La mise en œuvre de la Charte sur la gestion socialiste des entreprises a constitué une nouvelle étape dans l'organisation des entreprises et dans la mobilisation des travailleurs dans l'œuvre de socialisation de l'économie.

On ne peut concevoir, en effet, que l'exploitation des richesses du sous-sol ou la gestion des installations édifiées avec des ressources considérables consenties par l'Etat socialiste ne soient pas menées directement sous le contrôle et la direction de ce dernier.

De plus, la période coloniale n'ayant créé dans le pays que des activités industrielles marginales et limitées, la politique d'industrialisation entreprise par le Pouvoir révolutionnaire comportait, comme objectif, en plus de la récupération des richesses nationales et de l'édification des installations de production, la formation même de l'assise humaine de cette industrialisation représentée par les travailleurs manuels et cadres nécessaires au fonctionnement des activités créées. En d'autres termes, l'existence d'une couche prolétarienne large, comportant en son sein les éléments nécessaires à son propre encadrement et à la prise en charge des multiples responsabilités inhérentes à la conduite des activités de production, devant résulter de la mise en œuvre même de l'industrialisation, il était difficile de concevoir, pour la conduite de l'économie, des structures qui ne reposeraient pas, au départ, sur l'intervention directe de l'Etat. Des problèmes analogues se posent également pour les autres secteurs d'activités et appellent des solutions similaires.

Avec la refonte des wilayas et des communes, refonte consacrée par les deux codes qui ont été adoptés, à cet effet, par le Pouvoir révolutionnaire, le secteur socialiste en Algérie s'est enrichi de deux nouveaux types d'entreprises : l'entreprise de wilaya et l'entreprise communale. De la sorte, la wilaya et l'A.P.C. deviennent des plate-formes nouvelles pour la consolidation et l'expansion de la base économique du socialisme en Algérie.

Ces deux types d'entreprises répondent essentiellement à la nécessité :

— de compléter l'action des entreprises nationales, en se concentrant sur les activités de transformation relevant de la moyenne et de la petite industrie, ainsi que sur les activités de services, notamment dans les domaines de la distribution et des travaux publics ;

— de la décentralisation économique et de l'équilibre régional, en visant de plus en plus à donner, aux différentes régions du pays une certaine autonomie dans leurs moyens de développement et dans leurs approvisionnements courants.

En prenant en main la solution d'une partie de leurs problèmes immédiats et en s'insérant dans la production et dans la gestion des activités économiques, les wilayas et les communes deviennent une structure d'appui et une force active au service de l'édification du socialisme.

Dans le secteur de l'agriculture, les structures de gestion sont plus décentralisées en raison des spécificités des activités agricoles auxquelles il est difficile d'appliquer un mode de gestion monolithique et concentré. La Charte Nationale expose, à propos de la Révolution agraire, les conceptions qui sont à la base de l'application des méthodes socialistes à la gestion des activités agricoles, qu'il s'agisse des terres appartenant à l'Etat et affectées au secteur socialiste, y compris les coopératives, ou bien des terres appartenant aux petits paysans, dans le cas où ces derniers manifesteraient le désir de coopérer pour obtenir une meilleure efficacité dans l'utilisation de leurs moyens et pour faire bénéficier leur action des avantages de la coordination et de la solidarité.

L'Etat, pour ce qui le concerne, exerce son rôle d'orientation et de coordination à travers l'action des différentes administrations et des offices qui regroupent les activités communes de services, de commercialisation et de valorisation.

Enfin, l'entreprise socialiste comporte dans sa vocation, une mission sociale destinée à compléter l'effort national d'éducateur et de formation par les actions qu'elle doit mener pour contribuer à la solution des problèmes de l'environnement

socio-culturels du secteur productif et pour élever le niveau professionnel, technique et culturel des travailleurs.

2 — La gestion socialiste des entreprises permet aux travailleurs de prendre conscience de leur situation de producteurs libres et responsables et d'assumer pleinement leur rôle dans la construction du socialisme.

Grâce à la politique suivie par le Pouvoir révolutionnaire, les travailleurs sont aujourd'hui en mesure d'assumer la place qui leur revient dans la gestion de l'économie. Ils sont en mesure d'apporter ainsi un appui plus grand et un prolongement à l'action de l'Etat. C'est à cet objectif que répond la gestion socialiste de l'entreprise lancée par le Pouvoir révolutionnaire.

L'édification du socialisme implique, en plus de la socialisation des moyens de production, la détention du pouvoir d'Etat par les forces sociales acquises à la Révolution socialiste, la participation des travailleurs à la gestion de l'économie, ainsi que l'engagement des masses laborieuses dans toutes les phases de la construction du socialisme et de la lutte pour assurer le triomphe de ce dernier.

Il est naturel, dès lors, que l'organisation des structures de gestion des secteurs de l'économie trouve son parachèvement, grâce à la Charte sur la gestion socialiste des entreprises, par la mise en place des organes et des règles qui permettent à la participation responsable des travailleurs à la gestion de prendre corps, dans l'élaboration et la prise des décisions ainsi que dans le contrôle de l'application de ces décisions qui engagent la situation et l'avenir de ces travailleurs, à travers le sort de l'entreprise, dont ils font partie. La Charte sur la gestion socialiste des entreprises marque ainsi le point de départ d'une étape nouvelle dans l'édification des nouveaux rapports sociaux initiés par le Pouvoir révolutionnaire.

Les travailleurs du secteur productif agricole, pour ce qui les concerne, prennent une part active à la gestion de leurs unités, grâce aux structures mises en place à cet effet dans l'agriculture.

La gestion socialiste des entreprises constitue aujourd'hui un cadre adéquat pour la mobilisation des travailleurs au service du développement économique, social et culturel et pour engager davantage ces travailleurs dans la bataille de la production et dans l'œuvre de consolidation du secteur socialiste.

Elle crée les conditions qui permettent à tous les travailleurs de prendre conscience de leur situation de producteurs libres et d'assumer pleinement leur rôle d'artisans de la construction du socialisme en Algérie. Ce rôle prendra un relief particulier au fur et à mesure que la gestion socialiste des entreprises deviendra effective à travers l'ensemble des activités économiques, sociales et culturelles de la nation et que s'accroîtra l'algérianisation, qui s'inscrit comme un objectif prioritaire dans la politique du pays.

La mise en œuvre de la participation des travailleurs à la gestion de l'entreprise constitue une étape nouvelle dans le renforcement de l'exercice du pouvoir des travailleurs sur la gestion des activités économiques, sociales et culturelles du pays. Elle ne marque pas le début de la prise en main de cette gestion par les travailleurs. En effet, le pouvoir des travailleurs s'est déjà établi sur la gestion du patrimoine économique, social et culturel du pays par l'émergence de l'Etat socialiste comme produit du processus révolutionnaire qui a transformé les bases de la société algérienne. La gestion socialiste de l'entreprise s'inscrit donc, dans le processus révolutionnaire, comme un pas en avant dans la consolidation du pouvoir socialiste et répond à l'une des formes privilégiées que peuvent revêtir les structures d'organisation du fonctionnement des activités économiques, sociales et culturelles dans le cadre de la société socialiste.

A cet égard, il convient de noter la distinction qui différencie très nettement la participation des travailleurs qui prend corps à travers la gestion socialiste de l'entreprise dans le cadre de l'édification de la société socialiste dans notre pays, de la participation à la gestion que revendiquent, pour les travailleurs, certaines organisations politiques ou syndicales au sein des pays capitalistes. Dans le premier cas, la participation prend la signification d'un renforcement du pouvoir des travailleurs déjà incarné par l'Etat socialiste, tandis que, dans le second cas, il s'agit simplement, pour les travailleurs, d'arracher ou d'obtenir une parcelle du pouvoir que détiennent les possesseurs privés du capital sous l'égide d'un Etat qui demeure l'expression du pouvoir de la bourgeoisie.